



# REGLEMENT NATATION

## ADULTES

Depuis sa création, le club « LES TRITONS VICQUOIS » s'est fixé comme objectif d'assurer une activité ludique d'entraînement et de perfectionnement à la natation.

L'engagement, sans cesse croissant, suscité par les activités des « TRITONS VICQUOIS », nous amène à préciser quelques modalités de fonctionnement :

- Les sacs doivent être amenés sur les bords des bassins car les vestiaires sont en accès libre durant les créneaux réservés à l'association.
- Le port de claquettes sur les plages des bassins intérieur et extérieur n'est pas autorisé.
- L'association ne saura être tenue pour responsable de la perte ou du vol des effets personnels.
- L'entrée dans le bassin se fait uniquement en présence du maître-nageur.
- Il convient de prendre une douche avant d'entrer dans l'eau.
- Il est nécessaire de signaler au maître-nageur toute difficulté de santé (asthme, par exemple).
- Si vous devez sortir de l'eau pour quelque motif que ce soit, vous devez le signaler au maître-nageur.
- L'association ou le maître-nageur se réserve le droit d'exclure sans remboursement toute personne dont le comportement serait jugé inapproprié ou dangereux.